



Municipalité de Franklin

Faits saillants

Rapport financier 2024

Franklin, 2 septembre 2025

Chères Franklinoises,
Chers Franklinois,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal en ce qui a trait à la transmission de l'information et à la transparence relativement aux états financiers, je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2024 déposé lors de l'assemblée du 2 juin dernier.

Les états financiers au 31 décembre 2024 indiquent des revenus de fonctionnement de **3 473 193 \$** alors que les dépenses de fonctionnement ont totalisé **3 533 470 \$**. En considérant les revenus, les charges, ainsi que les différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.) pour un montant de **604 620 \$**, nos états financiers indiquent que la municipalité a réalisé un excédent de **544 343 \$**.

Pour expliquer cet excédent, on note notamment des transferts du gouvernement et les droits de mutation, qui en représentent une part importante, ainsi que les revenus de taxes supplémentaires générés par de nouvelles constructions. Des économies ont également été réalisées dans certains départements, tels que la Sécurité publique et le Transport, de même que par le report de certains projets majeurs dont les coûts étaient jugés trop élevés pour être réalisés dans le contexte économique que nous avons connu.

Vous pouvez consulter le rapport financier complet au secrétariat de l'hôtel de ville durant les heures de bureau ainsi que sur le site internet: www.municipalitedefranklin.ca sous l'onglet *Administration & Finances*.

Avis de l'auditeur externe

Le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 ont été préparés par Madame Sophie Lefort, CPA auditrice CGA de la firme LLG CPA Inc. Voici l'avis de l'auditrice :

« À notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Franklin au 31 décembre 2024, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2024, la dette à long terme de la municipalité était de **1 073 068 \$**, dont la charge est répartie comme suit :

➤ Contribuables desservis – eau potable et égouts :	588 100 \$
➤ Frais financement liés à la DLT	4 683 \$
➤ À l'ensemble des contribuables :	480 285 \$

AVOIR DES CONTRIBUABLES

Au 31 décembre 2024, les avoirs des contribuables se chiffrait à **9 812 749 \$**, ainsi réparti :

➤ Excédent de fonctionnement non affecté :	938 628 \$
➤ Excédent de fonctionnement affecté:	102 354 \$
➤ Réserves financières et fonds réservés :	140 008 \$
➤ Financement des investissements en cours :	13 930 \$
➤ Investissement net dans les immobilisations et autres actifs :	8 617 829 \$

TRAITEMENT DES ÉLUS

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention sur la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité et de la MRC pour le maire. Ainsi, pour l'année 2024, la rémunération annuelle et l'allocation de dépenses pour les membres du conseil se détaillaient comme suit, selon le règl. 422-2024:

- Le maire a reçu une rémunération annuelle de **22 088 \$**, en plus d'une allocation de dépenses de **10 988 \$**. Comme élu à la MRC du Haut St-Laurent, il a reçu une rémunération annuelle de **6 695 \$** et une allocation de dépenses de **3 348 \$**.
- La rémunération annuelle des conseillers était fixée à **6 204 \$** en plus d'une allocation de dépenses de **3 102 \$**.

EN CONCLUSION

La municipalité de Franklin bénéficie d'une situation financière solide grâce à un suivi rigoureux des dépenses par rapport aux revenus. Nous demeurons toutefois vigilants face à la conjoncture économique actuelle. Je tiens à remercier chaleureusement les employés de tous les services municipaux pour leurs efforts constants au service de notre communauté. Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude aux élus municipaux pour leur précieuse collaboration, essentielle à la réalisation de tous nos projets.


Yves Métras, maire

REVENUS		
<i>Fonctionnement</i>	BUDGET 2024	REEL 2024
Taxes foncières	2 575 049 \$	2 701 458 \$
Compensations tenant lieu de taxes	11 595 \$	13 751 \$
Transfert	234 452 \$	492 816 \$
Services rendus	105 410 \$	113 311 \$
Imposition de droits	73 360 \$	93 355 \$
Amendes et pénalités	8 000 \$	8 878 \$
Revenus d'intérêts	11 800 \$	49 624 \$
TOTAL Fonctionnement:	3 019 666 \$	3 473 193 \$
CHARGES		
<i>Fonctionnement</i>		
Administration générale	817 853 \$	851 206 \$
Sécurité publique	439 328 \$	379 387 \$
Transports	772 219 \$	667 834 \$
Hygiène du milieu	380 256 \$	399 704 \$
Santé et bien-être	38 935 \$	7 754 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	217 330 \$	227 821 \$
Loisirs et culture	314 378 \$	338 607 \$
Frais de financement	16 467 \$	44 961 \$
Amortissements	434 474 \$	616 196 \$
TOTAL des charges	3 431 240 \$	3 533 470 \$
CONCILIATION À DE FINS FISCALES		
Immobilisations	(434 474) \$	(632 507) \$
Remb. Dette à long terme	66 400 \$	82 700 \$
AFFECTATIONS		
Reserves financières	20 000 \$	13 670 \$
Sommes affectées à l'investissement	- \$	17 \$
Excédents affectés au fonctionnement	(63 500) \$	(68 500) \$
TOTAL des affectations	(411 574) \$	(604 620) \$
SURPLUS/ (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	- \$	544 343 \$